

École Saint Joseph  
La Plaine  
29 150 CHATEAULIN

☎ 02 98 86 11 38

✉ Secrétariat : [daniele.trotoux@enseignement-catholique.bzh](mailto:daniele.trotoux@enseignement-catholique.bzh)

✉ Direction : [eco29.st-joseph.chateaulin@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.st-joseph.chateaulin@enseignement-catholique.bzh)

🌐 Site de l'école : <https://saintjosephchateaulin.toutemonecole.fr>

## Informations pratiques pour l'année 2025/2026

Chers parents, voici quelques informations pratiques concernant la prochaine année scolaire.  
**La semaine s'organise sur 4 jours** : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### Horaires

<u>Heures de classe</u> :	Maternelle et	8h40-11h45
	primaire	13h20-16h30

L'accueil des élèves se fait en classe à partir de 8h30.

***Ces horaires sont à respecter afin de faciliter l'organisation dans les classes.***

### Garderie

Le matin : **de 7h00 à 8h30**

Le soir : **de 16h45 à 19h15**

### Étude

Le soir : **de 17h à 17h45**

### Vacances scolaires

La prérentrée des enfants de petite section aura lieu **le vendredi 29 août 2025**.

La rentrée aura lieu **le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025**.

*Toussaint* Du **vendredi 17 octobre 2025** au **lundi 3 novembre 2025**

*Noël* Du **vendredi 19 décembre 2025** au **lundi 5 janvier 2026**

*Hiver* Du **vendredi 13 février 2026** au **lundi 2 mars 2026**

*Printemps* Du **vendredi 10 avril 2026** au **lundi 27 avril 2026**

*Été* Le **vendredi 3 juillet 2026**

Les classes vaqueront le **vendredi 15 mai 2026** (pont de l'Ascension).

**Attention** : L'école fermera le **lundi 10 novembre 2025** en raison de la journée pédagogique du territoire, organisée chaque année.

### **Secrétariat – comptabilité**

Mme TROTOUX sera présente à l'école tous les matins de 8h00 à 12h00.

### **Relations avec l'école**

Pour rencontrer les enseignants, vous devez prendre rendez-vous.

**Le directeur reste à votre disposition, de préférence le jeudi sur sa journée de décharge.**

### **Assurance scolaire**

Notre assurance, la Mutuelle Saint Christophe, assure votre enfant en cas d'accident corporel. Elle est complémentaire de celle que vous auriez pu contracter auprès de votre assurance.

### **Absences**

Toute absence doit être signalée par un des responsables légaux. Au jour de la reprise, un justificatif doit être présenté (mot des parents, justificatif médical, document officiel, etc.). En cas d'absences répétées, un justificatif médical vous sera demandé. Toute absence prévue doit être justifiée et signalée au directeur la veille au plus tard par e-mail.

### **Fournitures :**

Le matériel d'enseignement est mis gratuitement à la disposition des élèves mais reste la propriété de l'école. Les livres perdus ou trop abîmés devront être remboursés par la famille.

### **Vêtements :**

Il est recommandé de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Veuillez prévoir une tenue adaptée pour les jours où votre enfant a des séances de sport.

### **Solidarité**

Nous invitons les familles qui connaîtraient des difficultés de paiement à en parler au directeur, afin de trouver un arrangement sur les modalités de paiement.

### **Activités pédagogiques complémentaires**

Les enseignants proposent deux fois par semaine sur le temps méridien des activités pédagogiques complémentaires en petit groupe de 2 à 5 enfants en s'adaptant à leurs besoins. Cela permet d'approfondir des notions. Une autorisation vous sera demandée dans les premières semaines d'école.

### **Catéchèse et culture chrétienne**

1 heure de culture religieuse est enseignée aux enfants à partir du CP tous les vendredis de 15h30 à 16h30. Les enfants de maternelle ont des temps forts d'éveil religieux tout au long de l'année.

Un temps de catéchèse est proposé sur le temps méridien aux enfants qui le souhaitent à partir du CE1. Il a lieu 1 fois par semaine de 11h45 à 12h15, le mardi pour les enfants des classes de CE1 et CE2, le jeudi de 11h45 à 12h15 pour les enfants des classes de CM1 et CM2. Il sera animé toute l'année par Adeline FONTAINE, enseignante du dispositif ULIS. D'autres catéchistes se joindront à elle ponctuellement. Une autorisation est demandée aux familles.

## Personnel

Classes	Enseignant(e)s et ASEM
TPS – PS - MS	Anne-Sophie Ladan et Karen Gourves (ASEM)
MS - GS	Corinne Moritz et Pascale Avan (ASEM)
CP	Bryan Le Bris
CE1	Anne Le Toux
CE2	Nicolas Kerbrat (lundi et mardi) et Matthieu Applincourt (jeudi et vendredi)
CM1	Maryline Paugam
CM2	Laura Bécart

Dispositif ULIS :

Adeline Fontaine (enseignante spécialisée)

Virginie Le Cœur (AESH Co)

Dispositif d'adaptation :

Annie Séné (enseignante spécialisée)

Employées de service :

Pascale Avan (garderie du matin)

Sandrine Mary (restauration, étude et ménage)

Sylvie Da Rocha (restauration et ménage)

Karen Gourves (garderie du soir)

Laurie Kervella (surveillance cour, étude et garderie du soir)

Équipe AESH :

Nathalie Rousseau

Annick Fiche

Estelle Houbron

Sylvie Moreau

Virginie Le Coeur

Christelle Bourret

Méline Rudelle

N'hésitez pas à consulter notre site Internet :

<http://saintjosephchateaulin.toutemonecole.fr>

L'ensemble de l'équipe enseignante et le personnel se joignent à nous pour souhaiter que cette année scolaire se déroule pour le mieux auprès de vos enfants.

Le chef d'établissement

Nicolas Kerbrat



## Un peu d'histoire

Depuis 1844 : La ville de CHATEAULIN avait une salle d'asile et une école communale dirigée par les Filles du Saint-Esprit de SAINT-BRIEUC.

**3 septembre 1866** : création de l'établissement de La Plaine, avec 56 élèves.

1867-1868 : Construction d'un nouveau bâtiment placé sous le patronyme de Saint-Joseph.

1876 : Ouverture d'un cours préparatoire au brevet élémentaire.

1906 : Fermeture de l'école, les congrégationnistes n'ont plus le droit d'enseigner. Création d'un cours ménager afin de continuer une forme d'enseignement.

1906-1914 : Poursuites judiciaires, enquêtes, perquisitions à la suite d'une demande d'autorisation de réouvrir l'école.

1914 : Décret ordonnant de suspendre toutes les affaires administratives et judiciaires contre les congrégations.

1916 : Les sœurs reprennent peu à peu le place à l'école de La Plaine.

1918 : L'école reçoit des réfugiés, jusqu'à 125... A cette époque, il y a 115 pensionnaires, 79 enfants dans la classe enfantine.

Vers 1922 : Création de l'amicale des anciennes sous le nom de « Amicale de La Plaine ».

1933 : Un petit pavillon est annexé à la classe enfantine qui devient « jardin d'enfants » qui comptera, en 1936, 83 enfants de moins de 6 ans.

1936 : Construction d'une nouvelle aile du bâtiment.

Vers 1936 : Création d'un ouvroir (lieu de travail) et d'une cantine scolaire pour les pauvres surtout.

19 juin 1940 : Accueil de 145 réfugiés d'horizons différents.

De 1940 à 1944 : Réquisition des bâtiments par les Allemands.

Septembre 1940 : Réouverture de l'école dans des locaux de fortune.

1945 : 345 élèves, 94 pensionnaires.

Vers 1947 : Création d'un cours commercial.

1950 : Agrandissement de la classe des petits, réaménagements divers.

1952 : Achat d'une nouvelle parcelle pour agrandir la cour.

1959 : Construction d'un préau.

1959 et 1961 : Achats de terrains en vue de la construction du nouveau bâtiment.

1962 : Fin de la construction du nouveau bâtiment (primaire actuel). A la rentrée, il y avait 94 internes et 350 externes, ouverture d'une deuxième classe de 6<sup>ème</sup>.

1966 : Ouverture d'une deuxième classe de 5<sup>ème</sup> et d'une deuxième classe de 4<sup>ème</sup>.

1967 : Première réflexion en vue de la mixité entre Saint-Louis (garçons) et La Plaine (filles).

Février 1968 : Désir de rassembler le primaire à Saint-Joseph La Plaine et le secondaire à Saint-Louis.

1974 : Mixité dans les établissements catholiques de CHATEAULIN. Les primaires vont à Saint-Joseph de La Plaine, les secondaires à Saint-Louis.

1990-1992 : Vente de l'ancienne aile et construction de la nouvelle maternelle.

2004 – 2008 : Rénovation du préau et des WC extérieurs de la cour du primaire.

2008 : Rénovation de l'accueil et de la garderie.

2018 – 2019 : Création d'un ascenseur et rénovation de la classe de CP.

2020 : Nouvel aménagement de la cour de maternelle.

2020 – 2021 : Changement des clôtures, transformation de la cantine en self, rénovation des salles du 2<sup>ème</sup> étage avec la création de 3 classes (CE2, CM1 et CM2) et d'une salle pour le dispositif ULIS.